

Luxembourg, 8 mars 2010

Chers membres, adhérents, collaborateurs,  
Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration de « l'Association Nationale des Communautés Educatives » vous prie de bien vouloir régler votre cotisation annuelle afin de poursuivre nos activités, comme par exemple l'organisation de conférences, de congrès ou la publication du périodique de l'ANCE qui s'appelle « *arc - archiv fir sozial aarbecht, bildung an erzéiung* ». Comme par le passé, l'abonnement au périodique est inclus dans la cotisation annuelle.

Veillez nous faire parvenir votre adresse email par courriel : [info@ance.lu](mailto:info@ance.lu) pour pouvoir vous informer à l'avenir par ce biais sur nos activités.

Suite à notre assemblée générale du 10 mars 2009, les montants des cotisations restent comme suit :

Institution - abonnement	100.- € (inclus abo. périodique 4 expl. par numéro édité)
Membre individuel	25.- € (inclus abonnement périodique 1 exemplaire)
Membre d'honneur	min. 25.- € (inclus abonnement périodique 1 exemplaire)
Membre étudiant	10.- € (inclus abonnement périodique 1 exemplaire)

Veillez verser le montant respectif sur le compte chèque postal de l'ANCE a.s.b.l.:

**IBAN LU37 1111 0029 7767 0000 (code BIC: CCPLLULL).**

Dans l'espoir que la présente trouve bon accueil, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

pour le Conseil d'Administration  
Charel Schmit, président  
Danielle Lellinger, secrétaire  
Guy Aeckerlé, vice-président et trésorier